

Règles s'appliquant à l'examen de Physique générale : quantique

- *Matière d'examen* – L'examen porte sur tout le matériel traité au cours et pendant les séances d'exercices. Il sera demandé aux étudiants de répondre à des questions dont le niveau correspond aux problèmes donnés pendant l'année. Les étudiants sont priés de répondre de manière claire aux questions suivant les règles énoncées.
- *Durée* – L'examen de Physique générale : quantique est écrit. Généralement, les examens ont une durée de 3 heures.
- *Lieu* – Une place sera assignée à chaque étudiant dans l'une des salles prévues par le Service académique. La répartition dans les salles sera indiquée au plus tard le soir précédent le jour de l'examen sur la page web MOODLE du cours:
<http://moodle.epfl.ch/course/view.php?id=3571>
- *Toilettes* – Des sorties momentannés pour se rendre aux toilettes seront autorisées dans la deuxième moitié de l'examen. Pour cela, les intéressés doivent s'annoncer aux surveillants et attendre qu'il y ait la possibilité de se faire accompagner par un surveillant. Pendant leur sortie, tous les documents d'examens doivent rester dans la salle d'examen, la copie de l'étudiant doit être posée en-dessous de l'énoncé.
- *Identification* – Les étudiants sont tenus de mettre à disposition des examinateurs une pièce d'identité (carte d'étudiant). Toutes les identités seront contrôlées. Les étudiants ne peuvent pas mettre un terme à leur examen avant le contrôle d'identité. C'est en général le professeur qui contrôle l'identité des étudiants. Si un étudiant veux quitter la salle avant le contrôle, l'étudiant doit s'identifier auprès des assistants dans le cas où le professeur serait momentanément absent.
- *Matériel fourni* – Chaque étudiant reçoit un dossier contenant l'énoncé et des feuilles A3, dont la première porte une étiquette avec le nom de l'étudiant. Les étudiants sont priés de s'assurer que leur nom est écrit de façon lisible sur chaque feuille du dossier. Seuls les feuilles remises peuvent être utilisées pour l'examen. En particulier, la feuille de l'énoncé ne doit pas être utilisée pour les réponses aux questions. En cas de nécessité, les surveillants pourront fournir des feuilles supplémentaires. Les feuilles ne peuvent pas être déchirées ou coupées.
- *Matériel à ammener* – Chaque étudiant amène son propre matériel à écrire, règles, gomme, etc. Les réponses doivent être marquées en utilisant des **stylos noirs ou bleus**. Les crayons ne peuvent pas être utilisés.
- *Matériel autorisé* – Les étudiants peuvent disposer des résumés officiels qui peuvent être trouvés à la page web MOODLE du cours. Le formulaire de mathématiques se trouvant sur la page web du cours est également autorisé. Tous ces documents sont autorisés pourvu qu'il n'y est aucune annotation supplémentaire.

- *Matériel non-autorisé* – Aucun appareil électronique n'est admis. En particulier, **les calculatrices ne sont pas autorisées**. S'il y a des applications numériques, elles pourront se faire à la main. Lors de l'examen, tout le matériel qui n'est pas explicitement autorisé (par exemple sacs, livres, etc.) doit être déposé loin des places de travail, par exemple vers la zone du tableau.
- *Questions* – Les surveillants ne sont pas autorisés à répondre aux questions portant sur la physique des problèmes. De toutes manières, leurs éventuelles remarques n'ont aucune valeur officielle. Dans le cas où une communication se rendrait utile, elle serait faite par le professeur, de manière générale, à tous les étudiants. Les surveillants sont seulement autorisés à répondre à des questions portant sur la compréhension du français.
- *Fin de l'examen* – Dès le contrôle d'identité effectué, l'étudiant peut terminer son examen à tout moment. Pour cela, il doit rendre l'intégralité de son dossier d'examen, soit l'énoncé et toutes les feuilles. Autrement, l'examen prend fin au terme de la durée prévue. Quand la fin de l'examen est annoncée par le surveillant, tout le matériel à écrire doit être posé immédiatement et ne pourra plus être repris jusqu'à la remise des copies. L'étudiant reste à sa place, regroupe toutes les feuilles à l'intérieur de la feuille portant l'étiquette avec son nom, et attend qu'un assistant passe pour prendre sa copie. L'énoncé ainsi que toutes les feuilles utilisées doivent être rendues. Cela vaut également pour les feuilles utilisées comme brouillon.
- *Triche* – Les tests et les examens correspondent à des épreuves individuelles. Il n'est pas autorisé de s'échanger des informations, ni de manière orale ni de manière écrite. Chaque étudiant est tenu de garder sa copie devant soi et de prendre garde à ce que les problèmes qu'il a résolus ne soient pas accessible aux autres étudiants (pas d'ostentation). Toute négligence ainsi que tout non-respect de ces règles pourra être considéré comme de la triche et être sujet aux sanctions prévues par les règlements de l'EPFL à cet effet.
- *Tests* – Généralement, les tests de physique générale ont une durée de 1 heure et 45 minutes et ont lieu pendant le semestre. Les tests n'ont pas de valeur formelle.

Lausanne, EPFL, le 19 février 2020,

Prof. Alfredo Pasquarello